



La Relance au secondaire en formation professionnelle – Rapport de l'enquête 2019

LA SITUATION D'EMPLOI DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE 2017-2018

Coordination et rédaction

Bureau de la prospective, de la veille, de la recherche et de l'analyse économique
Direction générale des statistiques et de l'analytique des données
Secteur de la prospective, des statistiques et des politiques

Pour information :

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 1923-5674 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

22-107-08_w1

Table des matières

Présentation	4
Faits saillants	7
Méthodologie	9
Définitions	21
Illustration du calcul des indicateurs	23
Analyse générale	24
Constats généraux	57
Présentation détaillée des résultats	58
Annexe : Liste des tableaux additionnels accessibles en ligne.....	59

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population des personnes diplômées visées par l'enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle de 2019, selon le diplôme obtenu et par régions administratives.....	14
Tableau 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle visées par l'enquête <i>La Relance au secondaire en formation professionnelle</i> de 2019, selon le diplôme obtenu et par secteurs de formation	15
Tableau 3 : Résultats de la collecte des données par régions administratives (DEP et ASP, à l'exception des diplômés du programme <i>Lancement d'une entreprise</i>)	17
Tableau 4 : Écarts maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées	19
Tableau 5 : Taux de réponse minimaux recherchés dans le cadre de l'enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle 2018 en fonction de la taille des strates	20
Tableau 6 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP entre 2013 et 2019	24
Tableau 7 : Évolution de la situation des titulaires d'une ASP entre 2013 et 2019	25
Tableau 8 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP de 19 ans et moins entre 2013 et 2019	26
Tableau 9 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP entre 2013 et 2019	27
Tableau 10 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'une ASP entre 2013 et 2019	28
Tableau 11 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins entre 2013 et 2019	29
Tableau 12 : Évolution du taux relatif à la poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP entre 2013 et 2019	30
Tableau 13 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019	31
Tableau 14 : Type d'études réalisées par les personnes diplômées en 2017-2018 au 31 mars 2019	31
Tableau 15 : Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2019, en rapport avec le diplôme obtenu en 2017-2018	32
Tableau 16 : Personnes aux études au 31 mars 2017 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	32
Tableau 17 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019	33
Tableau 18 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein selon le sexe	34
Tableau 19 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein selon le sexe	35
Tableau 20 : Titulaires d'un DEP et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le sexe au 31 mars 2019	36
Tableau 21 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus au 31 mars 2019	37

Tableau 22 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 au 31 mars 2019	38
Tableau 23 : Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2017-2018 considérées comme en emploi au 31 mars 2019.....	39
Tableau 24 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein	40
Tableau 25 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein.....	41
Tableau 26 : Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2019.....	42
Tableau 27 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars.....	43
Tableau 28 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars.....	43
Tableau 29 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	44
Tableau 30 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars.....	45
Tableau 31 : Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2019	46
Tableau 32 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	47
Tableau 33 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein.....	48
Tableau 34 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein.....	49
Tableau 35 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel	50
Au 31 mars 2019, parmi l'ensemble des titulaires d'un DEP en emploi, la proportion de ceux qui travaillaient à leur compte était de 6,3 %. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 18,8 %.....	51
Tableau 37 : Les programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée.....	52
Tableau 38 : La taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées	53
Tableau 39 : Situation des titulaires d'un DEP au 1 ^{er} juin.....	54
Tableau 40 : Situation des titulaires d'une ASP au 1 ^{er} juin	55
Tableau 41 : Programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1 ^{er} juin sont les plus élevés	56

Présentation

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars et au 1^{er} juin, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme. Elle fournit une information fiable et actualisée concernant leur intégration au marché du travail, et ce, aussi bien par programmes, secteurs de formation et régions que pour l'ensemble du Québec.

La population visée par l'enquête 2019 correspond aux nouveaux titulaires d'un diplôme de formation professionnelle durant la période 2017-2018. Ces personnes ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) (à l'exception des diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*). Les informations recueillies permettent de décrire leur situation au 31 mars et au 1^{er} juin 2019, notamment sur les plans de leur cheminement scolaire et de leur intégration au marché du travail. La période de collecte s'est échelonnée du 19 décembre 2019 au 21 juin 2020. Le taux de réponse obtenu pour l'enquête 2018 est de 53,6 %.

Ce rapport présente la méthodologie et les principaux résultats de l'enquête de 2018 *La Relance au secondaire en formation professionnelle*. Des tableaux détaillés sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation¹. La liste de ces tableaux est présentée en annexe.

¹ <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-relance-au-secondaire-en-formation-professionnelle-la-situation-demploi-de-personnes-diplomees/>

Faits saillants

Voici les faits saillants de l'enquête de 2019 auprès des diplômés de 2019-2020 (situation d'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin 2019) :

Un taux de réponse à l'enquête de 53,6 %

- En 2019, 21 225 personnes titulaires d'un DEP ou d'une ASP ont été sondées (à l'exception des diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*). Ces répondants représentent 53,6 % de l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme durant la période de référence 2017-2018.
- Parmi les 19 603 personnes titulaires d'un DEP qui ont été sondées, 78,3 % étaient en emploi, 4,6 % étaient à la recherche d'un emploi, 12,6 % poursuivaient leurs études et 4,5 % étaient considérées comme inactives.
- Parmi les 1 622 titulaires d'une ASP (à l'exception des diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*), 74 % étaient en emploi, 5,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 15,1 % poursuivaient leurs études et 5,2 % étaient considérées comme inactives.

Une forte intégration au marché du travail et une baisse du taux de chômage

- Le taux d'emploi des titulaires d'un DEP était de 78,3 % au 31 mars 2019, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 76,7 % en 2018. Chez les répondants titulaires d'une ASP, il était de 74 % en 2019, comparativement à 71,9 % en 2018.
- Les données relatives à la population active sont notables chez les répondants titulaires d'un DEP ou d'une ASP : au 31 mars 2019, celle-ci représentait 82,9 % des titulaires d'un DEP et 79,6 % des titulaires d'une ASP (respectivement 82,5 % et 79,3 % en 2018).
- Le taux de chômage des répondants titulaires d'un DEP était de 5,6 % en 2019 (7,0 % en 2018). Pour les titulaires d'une ASP, ce taux était de 7,1 % en 2019 (9,3 % en 2018).

Des emplois à temps plein en lien avec la formation

- Parmi les personnes diplômées qui étaient en situation d'emploi au 31 mars 2019, 90,7 % des titulaires d'un DEP et 89,1 % des titulaires d'une ASP travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine).
- En 2019, parmi les titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein, 79,1 % déclaraient que celui-ci avait un rapport avec leur formation (77,7 % en 2018), tandis que chez les titulaires d'une ASP, la proportion correspondante était de 74,3 % (71,9 % en 2018).

Un écart persistant entre les conditions de travail des femmes et celles des hommes

Depuis plusieurs années, on constate un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes.

- En 2019, chez les titulaires d'un DEP, 80,3 % des hommes étaient en situation d'emploi et 95,1 % d'entre eux travaillaient à temps plein, alors que 75,7 % des femmes étaient en situation d'emploi et 84,9 % d'entre elles travaillaient à temps plein.
- En ce qui concerne les titulaires d'une ASP, on observe une tendance similaire : 78,1 % des hommes étaient en situation d'emploi et 94,6 % d'entre eux travaillaient à temps plein, alors que 69,5 % des femmes étaient en situation d'emploi et 82,2 % d'entre elles travaillaient à temps plein.

Un écart persiste aussi entre les salaires. Cette différence peut toutefois varier selon le type de profession exercée et le nombre d'heures travaillées.

- Le salaire hebdomadaire brut moyen des répondants titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein était de 840 \$ en 2019 (799 \$ en 2018). Le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes était de 923 \$, et celui des femmes titulaires d'un DEP, de 706 \$.
- Chez les répondants titulaires d'une ASP, la rémunération brute moyenne était de 991 \$ en 2019 (850 \$ en 2018). Le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes titulaires d'une ASP s'élevait à 1 019 \$, alors que celui des femmes était de 682 \$.

Méthodologie

Population cible

La population cible de l'enquête 2019 *La Relance au secondaire en formation professionnelle* inclut l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018. Les personnes titulaires de plus d'un diplôme obtenu durant cette période ont été interviewées sur la base de l'ASP, puisqu'il s'agit d'une spécialisation.

La population cible de départ compte 51 531 personnes différentes titulaires d'au moins une ASP ou d'un DEP. La liste des personnes ciblées a été constituée à partir des données disponibles dans la Sphère informationnelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en juin 2019.

Exclusions

Lors de la collecte des données, des diplômés ont été exclus de la population cible. En effet, 231 personnes n'ont pu être retenues pour l'enquête, car elles résidaient à l'extérieur du Québec ou déclaraient ne pas avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles durant la période visée par l'enquête, et quinze autres sont décédées. La **population cible finale** compte donc 51 300 personnes diplômées, dont les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

C'est sur la base de cette population cible finale que la pondération a été établie (voir la section « La méthodologie de pondération et ses effets »). Cependant, dans le cadre de ce rapport, les analyses excluent les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*². Les résultats portent donc sur un total de 39 620 personnes diplômées, à l'exception des 11 680 personnes diplômées qui ont obtenu une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

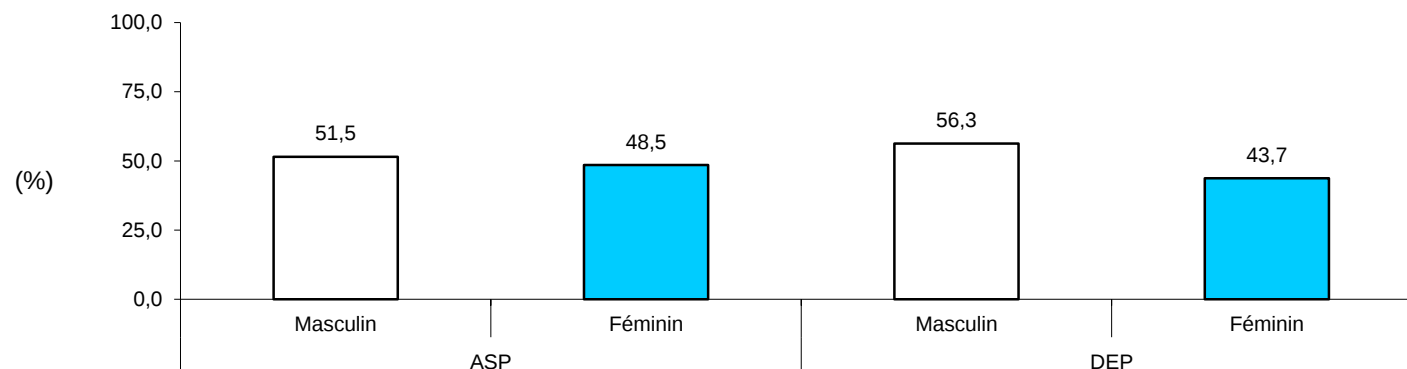
² Les résultats qui concernent les personnes diplômées du programme ASP *Lancement d'une entreprise* sont traités séparément et sont disponibles sur demande.

Portrait sommaire des titulaires d'un DEP ou d'une ASP

Plus de diplômés chez les hommes

Parmi les 39 620 personnes diplômées de la formation professionnelle ciblées par l'enquête, on compte 36 609 titulaires d'un DEP et 3 011 titulaires d'une ASP. Les proportions d'hommes et de femmes de cette population sont présentées dans le graphique 1. On note que la proportion d'hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes parmi les titulaires de l'ASP (51,5 %) et du DEP (56,3 %).

Graphique 1 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon le sexe

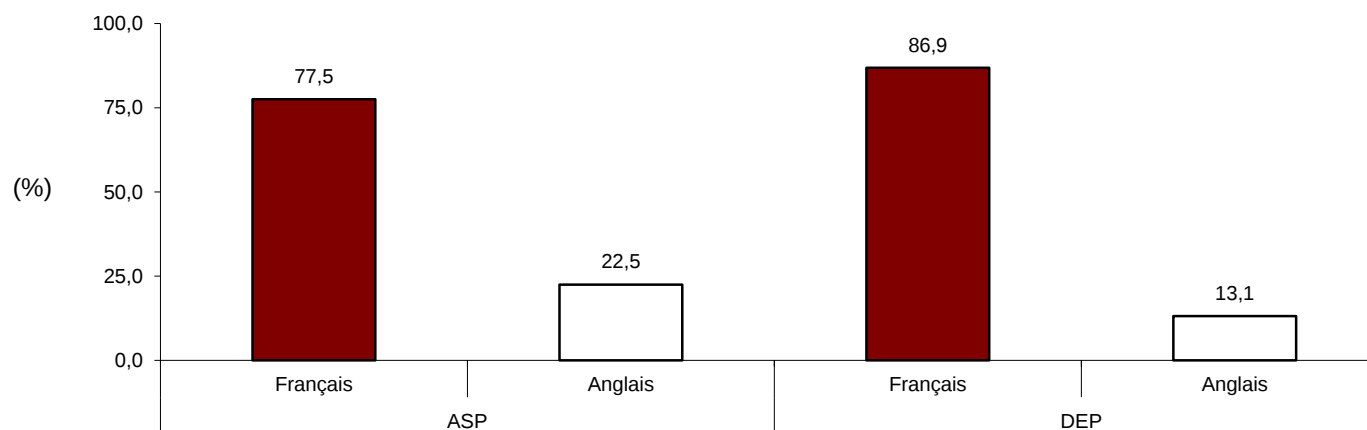


Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le français : la langue d'enseignement la plus répandue

La répartition des diplômés selon la langue d'enseignement est illustrée par le graphique 2. On constate que le français est la langue d'enseignement de la majorité des personnes titulaires d'une ASP (77,5 %) et d'un DEP (86,9 %).

Graphique 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon la langue d'enseignement

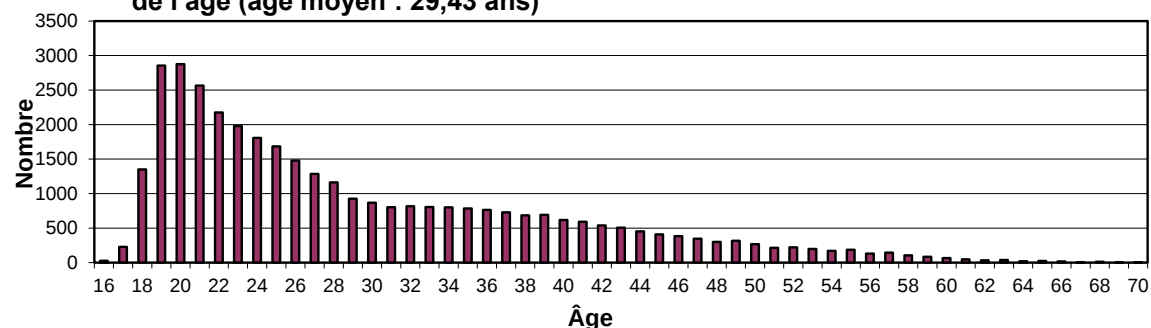


Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

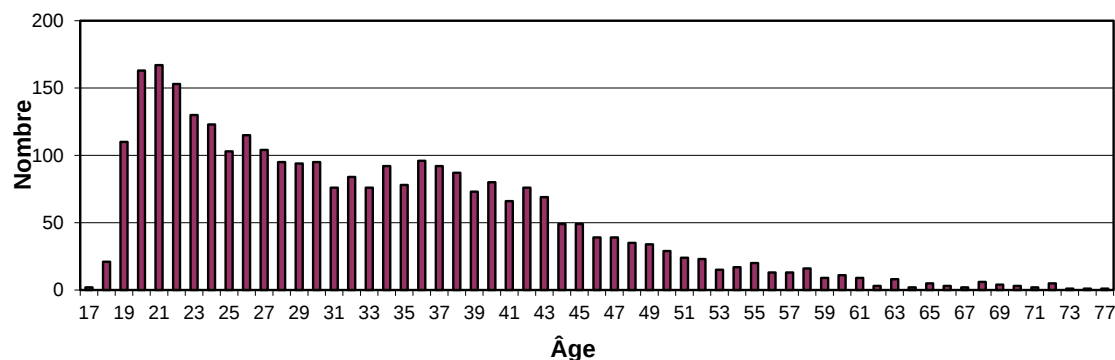
L'âge moyen des diplômés : plus élevé que 25 ans

La répartition des titulaires en fonction de leur âge est présentée dans les graphiques 3.1 et 3.2. L'âge moyen des titulaires d'un DEP était de 29,4 ans au 1^{er} juillet 2018. Il était de 32,9 ans chez les titulaires d'une ASP. On remarque que l'âge moyen des titulaires d'une ASP est plus élevé.

Graphique 3.1 : Répartition des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en 2017-2018 en fonction de l'âge (âge moyen : 29,43 ans)



Graphique 3.2 : Répartition des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle en 2017-2018 en fonction de l'âge (âge moyen : 32,88 ans)



Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Les tableaux 1 et 2 ci-après permettent de visualiser la répartition des personnes diplômées visées par l'enquête selon la région et le secteur d'étude.

Le tableau 1 présente la répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon les régions administratives du Québec. La région dans laquelle on trouve le plus de personnes diplômées est Montréal (06), qui compte 11 462 titulaires d'un DEP et 1 407 titulaires d'une ASP, ce qui totalise 12 869 personnes diplômées, soit 32,5 % de la population visée par l'enquête.

Les autres régions les plus peuplées sont les suivantes : la Montérégie (16) compte 5 187 personnes diplômées, ce qui représente 13,1 % de la population visée; la région de la Capitale-Nationale (03) compte 4 198 personnes diplômées (10,6 % de la population visée); on dénombre 3 224 personnes diplômées dans la région des Laurentides (15) (8,1 % de la population visée); et les 2 474 personnes diplômées de la région de Laval (13) représentent 6,2 % de la population visée par l'enquête.

Le tableau 2 expose la répartition des personnes diplômées selon les secteurs de formation. Les personnes ciblées par l'enquête sont diplômées de 189 programmes, qui se rattachent à 20 secteurs de formation. Le secteur qui compte le plus de diplômés est celui de l'Administration, du commerce et de l'informatique (01), dont les 8 673 personnes diplômées représentent 21,9 % de la population visée par l'enquête, alors que les secteurs du Bâtiment et des travaux publics (07) et de la Santé (19) comptent pour 14,2 % et 15,9 % de l'ensemble.

Tableau 1 : Répartition de la population des personnes diplômées visées par l'enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle de 2019, selon le diplôme obtenu et par régions administratives

Région administrative	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ³	Personnes diplômées visées par l'enquête	%
Bas-Saint-Laurent (01)	689	50	739	1,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 362	116	1 478	3,7
Capitale-Nationale (03)	3 937	261	4 198	10,6
Mauricie (04)	1 274	93	1 367	3,5
Estrie (05)	1 267	69	1 336	3,4
Montréal (06)	11 462	1 407	12 869	32,5
Outaouais (07)	927	91	1 018	2,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	791	26	817	2,1
Côte-Nord (09)	377	0	377	1,0
Nord-du-Québec (10)	283	0	283	0,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	369	6	375	1,0
Chaudière-Appalaches (12)	1 456	109	1 565	4,0
Laval (13)	2 217	257	2 474	6,2
Lanaudière (14)	1 274	67	1 341	3,4
Laurentides (15)	3 163	61	3 224	8,1
Montréal (16)	4 887	300	5 187	13,1
Centre-du-Québec (17)	874	98	972	2,5
Total	36 609	3 011	39 620	100,00

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

³ Excluant les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*

Tableau 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle visées par l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2019, selon le diplôme obtenu et par secteurs de formation

Secteur	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ⁴	Personnes Diplômées visées par l'enquête	%
Administration, commerce et informatique (01)	6 986	1 687	8 673	21,9
Agriculture et pêches (02)	901	15	916	2,3
Alimentation et tourisme (03)	2 040	384	2 424	6,1
Arts (04)	375	0	375	1,0
Bois et matériaux connexes (05)	323	0	323	0,8
Chimie et biologie (06)	56	0	56	0,1
Bâtiment et travaux publics (07)	5 497	131	5 628	14,2
Environnement et aménagement du territoire (08)	143	0	143	0,4
Électrotechnique (09)	2 681	16	2 697	6,8
Entretien d'équipement motorisé (10)	2 624	60	2 684	6,8
Fabrication mécanique (11)	1 170	221	1 391	3,5
Foresterie et papier (12)	302	0	302	0,8
Communications et documentation (13)	578	0	578	1,5
Mécanique d'entretien (14)	502	15	517	1,3
Mines et travaux de chantier (15)	1 100	0	1 100	2,8
Métallurgie (16)	1 281	190	1 471	3,7
Transport (17)	2 220	0	2 220	5,6
Cuir, textile et habillement (18)	63	0	63	0,2
Santé (19)	6 281	0	6 281	15,9
Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)	7	0	7	0,0
Soins esthétiques (21)	1 479	292	1 771	4,5
Ensemble du Québec	36 609	3 011	39 620	100,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

⁴ Excluant les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*. Le secteur 20 (Services sociaux, éducatifs et juridiques) est aussi exclu, car il offre des formations du type AEC ou DEC.

Collecte des données

Les données de l'enquête ont été collectées par la firme de recherche BIP du 19 décembre 2019 au 21 juin 2020. Les répondants ont été sollicités pour participer à des entrevues téléphoniques et à un sondage en ligne, auxquels ils ont pu répondre en français ou en anglais. La durée moyenne du questionnaire était de 9 minutes. La durée de la version téléphonique était de 9 minutes et celle de la version auto-administrée sur Internet était de 10 minutes.

Contrôle de la qualité

Trois procédures ont permis le contrôle de la qualité des renseignements collectés :

- un questionnaire conçu pour vérifier la cohérence de certaines réponses critiques;
- un suivi des taux de réponse à l'aide de strates définies sur la base du programme d'études, du type de diplôme (DEP ou ASP) et de la région administrative;
- l'écoute téléphonique d'entrevues sélectionnées au hasard tout au long de la période de collecte.

Taux de réponse et de collaboration

Le taux de réponse global est de 53,6 % (53,5 % pour le DEP et 53,9 % pour l'ASP). Ce taux est calculé selon le rapport du nombre d'entrevues menées sur la taille globale de la population étudiée. Le taux de réponse le plus bas observé est dans le Nord-du-Québec (48,8 %) et le plus haut, dans le Centre-du-Québec (60,7 %).

Les taux de collaboration varient entre 79,4 % et 85,6 %, selon les régions administratives. Ce taux est calculé d'après le rapport du nombre d'entrevues menées sur le nombre de personnes visées par l'enquête avec lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les taux de collaboration sont assez similaires d'une région à l'autre. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Résultats de la collecte des données par régions administratives (DEP et ASP, à l'exception des diplômés du programme
Lancement d'une entreprise)**

Région administrative	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B+C) (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	739	405	100	234	54,8	80,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 478	804	187	487	54,4	81,1
Capitale-Nationale (03)	4 198	2 302	572	1 324	54,8	80,1
Mauricie (04)	1 367	792	178	397	57,9	81,7
Estrie (05)	1 336	748	156	432	56,0	82,7
Montréal (06)	12 869	6 585	1 104	5 180	51,2	85,6
Outaouais (07)	1,018	521	115	382	51,2	81,9
Abitibi-Témiscamingue (08)	817	477	100	240	58,4	82,7
Côte-Nord (09)	377	199	45	133	52,8	81,6
Nord-du-Québec (10)	283	138	25	120	48,8	84,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	375	202	50	123	53,9	80,2
Chaudière-Appalaches (12)	1,565	877	226	462	56,0	79,5
Laval (13)	2 474	1 287	274	913	52,0	82,5
Lanaudière (14)	1 341	734	190	417	54,7	79,4
Laurentides (15)	3 224	1 782	396	1 046	55,3	81,8
Montérégie (16)	5 187	2782	626	1 779	53,6	81,6
Centre-du-Québec (17)	972	590	111	271	60,7	84,2
Ensemble du Québec	39 620	21 225	4 455	13 940	53,6	82,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Pondération

Les données de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* sont pondérées depuis 2015. La méthodologie prévoit un traitement de la non-réponse basé sur les recommandations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)⁵.

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2019 présente un total de 28 695 répondants parmi les 51 300 diplômés répondant aux critères de sélection (dont les diplômés du programme *Lancement d'une entreprise*⁶). Certaines sous-populations sont sous-représentées ou surreprésentées parmi les répondants en comparaison de leur poids réel dans la population.

Quatre variables sont à la fois significativement liées à la réponse et au fait d'occuper un emploi :

- le réseau d'enseignement public ou privé;
- la région de l'établissement d'enseignement fréquenté (Montréal, Capitale-Nationale ou autres);
- la langue d'enseignement, soit le français ou l'anglais;
- l'âge du diplômé (16-18 ans, 19-22 ans, 23-24 ans, 25-44 ans et 45 ans ou plus).

Ces variables ont donc été retenues pour la pondération, car elles montrent les plus importantes différences entre leur distribution dans la population et l'échantillon obtenu. Ainsi, la situation d'emploi et le taux de réponse peuvent être influencés par les caractéristiques individuelles des personnes visées par l'enquête.

Effets de la pondération

Les effets de la pondération sur les principaux indicateurs ont été vérifiés (tableau 4). Pour ce faire, les écarts absolus maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées ont été établis en fonction des principales variables de croisement : le type de diplôme (ASP et DEP), le secteur de formation, la région et le programme.

⁵ Institut de la statistique, « Évaluation de la méthodologie de l'enquête *La Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle* », 15 avril 2015.

⁶ Bien que ce rapport et les tableaux qui l'accompagnent présentent des résultats qui excluent l'ASP *Lancement d'une entreprise*, ce programme a été considéré pour la pondération.

Tableau 4 : Écarts maximaux entre les estimations pondérées et non pondérées

Indicateur	Variable de croisement	Écart absolu maximum
Proportion de diplômés en emploi	Type de diplôme	0,6 %
	Secteur	1,0 %
	Région	0,5 %
	Programme	5,2 %
Taux de chômage	Type de diplôme	0,2 %
	Secteur	0,5 %
	Région	0,2 %
	Programme	5,2 %
Proportion de travailleurs à temps plein	Type de diplôme	0,1 %
	Secteur	0,7 %
	Région	0,7 %
	Programme	3,4 %
Proportion de salariés à temps plein dont l'emploi est en rapport avec la formation	Type de diplôme	0,4 %
	Secteur	1,1 %
	Région	0,3 %
	Programme	8,4 %
Salaire hebdomadaire brut moyen des salariés à temps plein	Type de diplôme	2,7 \$
	Secteur	4,2 \$
	Région	6,0 \$
	Programme	25,3\$

Source : Institut de la statistique, « Évaluation de la méthodologie de l'enquête *La Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle* », 15 avril 2015.

Globalement, on constate que la pondération a un faible effet puisque les caractéristiques des répondants sont semblables à celles de la population ciblée.

L'influence de la pondération est plus grande sur les données des programmes qui comportent très peu de diplômés. Un taux de réponse plus élevé est d'ailleurs requis pour la diffusion des données de ces programmes.

Le recours à une pondération permet, pour cette enquête comme pour celles à venir, d'assurer que les principaux biais découlant de la non-réponse sont contrôlés.

Critères de diffusion

Pour cette publication, seules sont diffusées les données des sous-groupes qui comprennent cinq personnes diplômées ou plus et pour lesquelles les taux de réponse minimaux, indiqués dans le tableau suivant, ont été atteints.

Tableau 5 : Taux de réponse minimaux recherchés dans le cadre de l'enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle 2018 en fonction de la taille des strates

Taille de la strate	Taux de réponse minimal requis
De 1 à 4 personnes	—*
5 personnes	100 %
De 6 à 10 personnes	65 %
De 11 à 25 personnes	60 %
26 personnes et plus	45 %

*Les données relatives aux sous-groupes qui comportent de 1 à 4 personnes ne sont pas publiées.

Par ailleurs, pour l'indicateur « Salaire hebdomadaire brut moyen », un critère supplémentaire est considéré pour tenir compte de la non-réponse additionnelle liée à la déclaration du revenu : un salaire moyen est présenté seulement s'il y a au moins trois déclarations valides de revenus pour le calcul de la moyenne.

Définitions

Personnes diplômées visées par l'enquête : Sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) qui ont obtenu leur diplôme entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018. L'enquête de 2019 porte donc sur la promotion de l'année scolaire 2017-2018. La population cible de ce rapport et des tableaux qui l'accompagnent exclut les personnes qui ont obtenu l'ASP du programme *Lancement d'une entreprise* (codes 5264 et 5764).

Taux de réponse : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

En emploi : Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

À la recherche d'un emploi : Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré chercher un emploi, sans être aux études ni être déjà en emploi.

Aux études : Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré étudier soit à temps plein, soit à temps partiel, sans avoir d'emploi.

Personnes inactives : Sont considérées comme des « personnes inactives » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas en chercher un et ne pas être aux études.

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À temps plein : Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

À temps partiel : Sont dites « à temps partiel » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, moins de 30 heures par semaine.

Durée de recherche : Nombre moyen de semaines, calculé à partir de la fin des études, qu'ont pris les travailleurs à temps plein pour trouver un premier emploi qu'ils considèrent comme un emploi d'importance. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Salaire hebdomadaire brut moyen : Salaire brut moyen gagné par les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

En rapport avec la formation : Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les travailleurs à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études. Les données concernent les personnes diplômées qui travaillent en tant que salariés ou à leur compte.

Illustration du calcul des indicateurs

Le schéma ci-dessous illustre, au moyen de données issues de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* de 2019, le principe de calcul de quelques indicateurs. L'exemple est restreint aux titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). Les variables ciblées sont la situation d'emploi et le rapport de l'emploi à temps plein avec la formation (emploi lié ou non). Ce schéma permet aussi d'apprécier l'impact de la pondération (ou encore de la non-réponse) sur les indicateurs présentés. Les proportions liées aux quatre modalités de la première variable (en emploi, à la recherche d'un emploi, aux études et personnes inactives) peuvent s'additionner et totaliser 100 % des répondants.

	Nombre	%	Calcul
Nombre de personnes diplômées visées par l'enquête (effectif de la population)	36 609		
Nombre total de personnes diplômées (DEP) ayant répondu au questionnaire (non pondéré)	19 603	53,5	
En emploi - à temps plein ○ en rapport avec la formation	15 349 13 922 11 012	78,3 90,7 79,1	15 349 / 19 603 13 922 / 15 349 11 012 / 13 922
À la recherche d'un emploi	902	4,6	902 / 19 603
Aux études	2 470	12,6	2 470 / 19 603
Personnes inactives	882	4,5	882 / 19 603
Taux de chômage		5,6	902 / (15 349+ 902)

Analyse générale

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars et au 1^{er} juin, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme. L'analyse générale des résultats de l'enquête permet de présenter l'évolution de la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire entre 2013 et 2019, et de comparer les résultats des cinq dernières enquêtes.

Le tableau 6 expose la situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) de la promotion de 2017-2018. Au 31 mars 2019, leur situation était la suivante : 78,3 % étaient en emploi, 4,6 % étaient à la recherche d'un emploi, 12,6 % poursuivaient des études et 4,5 % étaient considérés comme inactifs.

L'examen de la variation des données sur les cinq dernières années d'enquêtes révèle qu'entre 2013 et 2019, la proportion de diplômés à la recherche d'un emploi a diminué considérablement (-50 %), contrairement à la proportion de diplômés qui étaient aux études (18,9 %) et à celle des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en emploi (2,6 %) de même qu'à celle des titulaires inactifs (15,4 %), qui ont augmenté.

Tableau 6 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP entre 2013 et 2019

Situation des titulaires d'un DEP	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	76,3	73,6	74,6	76,7	78,3	2,6
À la recherche d'un emploi (%)	9,2	9,7	7,6	5,8	4,6	-50,0
Aux études (%)	10,6	12,4	13,6	12,9	12,6	18,9
Personnes inactives (%)	3,9	4,3	4,2	4,6	4,5	15,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 7 permet d'examiner la situation des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) de la même promotion. Au 31 mars, environ un an après l'obtention de leur diplôme, leur situation était la suivante : 74 % étaient en emploi, 5,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 15,1 % poursuivaient des études et 5,2 % étaient considérés comme inactifs.

L'examen de la variation des données sur les cinq dernières années d'enquêtes révèle une diminution de la proportion de titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en emploi (-10,8 %) de même qu'une baisse du nombre de titulaires à la recherche d'un emploi (-9,5 %), entre 2013 et 2019, contrairement à la proportion de ceux qui étaient aux études (101,3 %) et à celle des titulaires inactifs (62,5 %), qui ont augmenté. On note aussi que durant la période 2013-2019, les données relatives à la poursuite des études témoignent d'une croissance plus marquée chez les titulaires d'une ASP (101,3 %) que chez ceux qui disposent d'un DEP (18,9 %).

Tableau 7 : Évolution de la situation des titulaires d'une ASP entre 2013 et 2019

Situation des titulaires d'une ASP	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	83,0	78,7	73,5	71,9	74,0	-10,8
À la recherche d'un emploi (%)	6,3	8,2	6,9	7,4	5,7	-9,5
Aux études (%)	7,5	9,7	14,3	16,0	15,1	101,3
Personnes inactives (%)	3,2	3,4	5,3	4,7	5,2	62,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Selon le tableau 8, en 2019, dans le sous-ensemble des personnes de 19 ans ou moins, la proportion de personnes en emploi était de 70,9 %, tandis que la proportion de celles à la recherche d'un emploi était de 2,8 %. De plus, 24 % des personnes titulaires d'un DEP et âgées de 19 ans ou moins poursuivaient des études et 2,3 % étaient inactives. On constate que la poursuite des études est un choix plus fréquent chez les jeunes et que la proportion de ceux qui choisissent de les poursuivre a augmenté de 17,6 % entre 2013 et 2019.

Tableau 8 : Évolution de la situation des titulaires d'un DEP de 19 ans et moins entre 2013 et 2019

Situation des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	71,5	69,5	71,9	70,4	70,9	-0,8
À la recherche d'un emploi (%)	6,2	6,4	5,3	4,3	2,8	-54,8
Aux études (%)	20,4	21,3	20,5	22,4	24,0	17,6
Personnes inactives (%)	2,0	2,8	2,3	2,9	2,3	15,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Dans l'ensemble, on constate une diminution de la proportion de personnes diplômées en emploi et de celle de personnes à la recherche d'un emploi, contrairement à la proportion de titulaires qui étaient aux études et à celle des personnes inactives, qui augmentent. Le nombre restreint de répondants titulaires d'une ASP de 19 ans ou moins ne permet pas de présenter leur situation. La prochaine section rend compte de la proportion de personnes diplômées qui font partie de la population active.

La population active et le taux de chômage

Au 31 mars 2019, 82,9 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active, c'est-à-dire qu'ils déclaraient être en emploi ou à la recherche d'un emploi (tableau 9). Le taux de chômage des titulaires d'un DEP est aussi passé de 7 % en 2018 à 5,6 % en 2019. Rappelons que le taux de chômage est défini comme le rapport entre le nombre de personnes à la recherche d'un emploi et le nombre de personnes qui composent la population active. Par ailleurs, l'examen des données sur cinq ans révèle que la population active (-3 %) de même que le taux de chômage (-48,1 %) ont diminué durant la période 2013-2019.

Tableau 9 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP entre 2013 et 2019

Situation des titulaires d'un DEP	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	76,3	73,6	74,6	76,7	78,3	2,6
À la recherche d'un emploi (%)	9,2	9,7	7,6	5,8	4,6	-50,0
Total : population active (%)	85,5	83,4	82,2	82,5	82,9	-3,0
Taux de chômage (%)	10,8	11,7	9,2	7,0	5,6	-48,1

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Au 31 mars 2019, 79,6 % des titulaires d'une ASP faisaient partie de la population active. Cette proportion est la plus faible depuis 2013 (tableau 10).

Par ailleurs, le taux de chômage des titulaires d'une ASP a oscillé durant la période 2013-2019 : il s'est élevé à 9,3 % en 2018, pour redescendre à 7,1 % en 2019. L'examen des données sur cinq ans permet aussi de constater une diminution du taux de diplômés faisant partie de la population active (-10,9 %) et une augmentation du taux de chômage (1,4 %) durant la période 2013-2019.

Tableau 10 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'une ASP entre 2013 et 2019

Situation des titulaires d'une ASP	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	83,0	78,7	73,5	71,9	74,0	-10,8
À la recherche d'un emploi (%)	6,3	8,2	6,9	7,4	5,7	-9,5
Total : population active (%)	89,3	86,9	80,4	79,3	79,6	-10,9
Taux de chômage (%)	7,0	9,5	8,6	9,3	7,1	1,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Au 31 mars 2019, parmi les personnes de 19 ans ou moins, 73,6 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active (tableau 11). En 2018, la proportion correspondante était de 74,7 %.

De plus, le taux de chômage des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins demeurait inférieur à celui de l'ensemble des titulaires de ce diplôme. Au 31 mars 2019, il était de 3,8 % chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins en comparaison de 5,6 % pour l'ensemble des titulaires de ce diplôme. On constate une diminution du taux de diplômés faisant partie de la population active (-5,3 %) et une baisse du taux de chômage (-52,5 %) chez les jeunes aussi, durant la période 2013-2019.

Tableau 11 : Évolution de la population active et du taux de chômage chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins entre 2013 et 2019

Titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	71,5	69,5	71,9	70,4	70,9	-0,8
À la recherche d'un emploi (%)	6,2	6,4	5,3	4,3	2,8	-54,8
Total : population active (%)	77,7	75,9	77,2	74,7	73,6	-5,3
Taux de chômage (%)	8,0	8,4	6,9	5,7	3,8	-52,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Globalement, on remarque que la proportion de personnes diplômées qui font partie de la population active et le taux de chômage de ces personnes tendent à décroître. La prochaine section présente des données détaillées concernant la proportion de personnes diplômées qui poursuivent leurs études.

Les personnes aux études

Le tableau 12 présente les données relatives à l'évolution du taux de poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP. La proportion de personnes titulaires d'un DEP en 2017-2018 et aux études au 31 mars 2019 s'établissait à 12,6 %, comparativement à 12,9 % en 2018. Chez les titulaires d'une ASP, elle était de 15,1 %, comparativement à 16 % en 2018. On observe une augmentation de 18,9 % du taux relatif à la poursuite des études chez les titulaires d'un DEP durant la période 2013-2019. Cette augmentation est encore plus marquée chez les titulaires d'une ASP (101,3%).

Tableau 12 : Évolution du taux relatif à la poursuite aux études des titulaires d'un DEP et d'une ASP entre 2013 et 2019

Situation des titulaires d'un DEP	2013	2015	2017	2015	2017	% Variation 2013-2019
Titulaires d'un DEP aux études (%)	10,6	12,4	13,6	12,9	12,6	18,9
Titulaires d'une ASP aux études (%)	7,5	9,7	14,3	16,0	15,1	101,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Rappelons que pour leur part, les répondants titulaires d'un DEP âgés de 19 ans ou moins étaient aux études dans une proportion de 24 % en 2019 (tableau 8). La poursuite des études est donc aussi un choix plus fréquent chez les jeunes.

Tel que le montre le tableau 13, les titulaires d'un DEP qui étaient aux études au 31 mars 2019 poursuivaient, comme les années précédentes et dans la très grande majorité des cas (94,5 %), des activités de formation à temps plein. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion se situait à 89,5 %.

Tableau 13 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019

Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Aux études à temps plein	94,5	89,5
Aux études à temps partiel	5,5	10,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Comme l'indique le tableau 14, parmi les personnes diplômées qui étaient aux études au 31 mars 2019, 17,4 % des titulaires d'un DEP et 7,8 % des titulaires d'une ASP étaient inscrits à la formation technique au collégial. La poursuite d'études en formation professionnelle demeure la plus fréquente, avec plus de 51 % des personnes diplômées aux études au 31 mars 2019.

Tableau 14 : Type d'études réalisées par les personnes diplômées en 2017-2018 au 31 mars 2019

Type d'études au 31 mars 2019	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	51,1	51,4
Au secondaire, à la formation générale	3,8	2,0
Au collégial, à la formation technique	17,4	7,8
Au collégial – attestation d'études collégiales	5,4	6,8
Au collégial, à la formation préuniversitaire	5,5	2,3
Autres études	16,8	29,7

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 15 permet un bref survol des données relatives aux personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2019, en rapport avec le diplôme obtenu en 2017-2018. Les titulaires d'un DEP qui, au 31 mars 2019, étudiaient en formation technique au collégial (pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales) étaient inscrits dans 66,5 % des cas dans un programme en rapport avec le diplôme obtenu. Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 60,8 %.

Tableau 15 : Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2019, en rapport avec le diplôme obtenu en 2017-2018

Personnes inscrites à un programme d'études au 31 mars 2019, en rapport avec le diplôme obtenu en 2017-2018	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	73,9	77,5
Au collégial, à la formation technique	66,5	60,8

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, rapport de l'enquête 2019. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la méthodologie et des études, Direction générale des statistiques des études et de la géomatique.

Tel que l'indique le tableau 16, les proportions de personnes qui poursuivaient des études au 31 mars 2019 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi étaient de 37,3 % pour les titulaires d'un DEP et de 17,1 % pour les titulaires d'une ASP. La proportion la plus élevée est chez les femmes titulaires d'une ASP (40,3 %)

Tableau 16 : Personnes aux études au 31 mars 2019 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi

Personnes aux études au 31 mars 2019 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Hommes	14,8	34,0
Femmes	20,0	40,3
Ensemble	17,1	37,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, rapport de l'enquête 2019. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 17 permet d’approfondir les données concernant le type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019. Parmi l’ensemble des personnes qui étudiaient en 2019⁷, 27,7 % des titulaires d’un DEP et 43,2 % des titulaires d’une ASP étaient uniquement aux études à temps plein. Puis, toujours parmi les personnes qui étudiaient en 2019, 47,4 % des titulaires d’un DEP et 29,2 % des titulaires d’une ASP étaient aux études à temps plein tout en occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel. Force est de constater que la majorité des titulaires d’un DEP (68 %) et d’une ASP (48,3 %) conjuguait travail et études.

Tableau 17 : Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019

Proportion de personnes diplômées en 2017-2018 qui étaient aux études au 31 mars 2019	Titulaires d’un DEP (%)	Titulaires d’une ASP (%)
Proportion de personnes uniquement aux études à temps plein	27,7	43,2
Proportion de personnes uniquement aux études à temps partiel	4,3	8,5
Proportion de personnes aux études à temps plein et qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel	47,4	29,2
Proportion de personnes aux études à temps partiel et qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel	20,6	19,1
Total des personnes aux études qui ont un emploi	68,0	48,3
Ensemble des situations des personnes aux études	100,0	100,0

Source : Ministère de l’Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l’enquête 2019*. La situation d’emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l’analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate donc que la proportion de personnes diplômées conciliant travail et études est la plus élevée. La prochaine section permet d’approfondir les données de l’emploi à temps plein.

⁷ Rappelons que jusqu’ici, les personnes considérées comme étant aux études sont celles qui étudiaient à temps plein et celles qui étudiaient à temps partiel sans occuper un emploi (voir la section Définitions). L’ensemble des personnes qui étudiaient inclut ici les personnes qui étudiaient à temps partiel tout en occupant un emploi.

L'emploi à temps plein

En 2019, la proportion de travailleurs qui occupaient un emploi à temps plein était de 90,7 % chez les titulaires d'un DEP et de 89,1 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes.

Le tableau 18 montre qu'en 2019, le taux d'emploi à temps plein pour les titulaires d'un DEP était de 95,1 % pour les hommes et de 84,9 % pour les femmes. L'examen des données sur cinq ans indique que cet écart a progressé en faveur des femmes (8,6 %) durant la période 2013-2019.

Tableau 18 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein selon le sexe

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	92,9	92,1	93,0	94,4	95,1	2,4
Travailleuses (%)	78,2	75,1	78,8	83,7	84,9	8,6
Ensemble (%)	86,9	85,1	87,0	89,9	90,7	4,4

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 19 présente les données relatives à l'emploi à temps plein selon le sexe pour les titulaires d'une ASP. Il montre que 94,6 % des hommes et 82,2 % des femmes travaillaient à temps plein. L'analyse des données de la période 2013-2019 révèle une progression de cette situation en faveur des hommes (3,4 %).

Tableau 19 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein selon le sexe

Titulaires d'une ASP en emploi à temps plein	2013	2015	2017	2017	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	91,5	94,1	92,4	92,1	94,6	3,4
Travailleuses (%)	80,1	78,4	78,2	85,4	82,2	2,6
Ensemble (%)	86,3	86,9	86,1	89,2	89,1	3,2

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Parmi les personnes diplômées, on remarque que le taux d'emploi à temps plein est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. La prochaine section permet d'approfondir le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (temps plein)

Le tableau 20 permet de connaître le nombre moyen d'heures travaillées par semaine chez les titulaires d'un DEP, selon le sexe. Au 31 mars 2019, parmi les titulaires d'un DEP, les hommes travaillaient quatre heures par semaine de plus que les femmes (respectivement 42,3 et 38 heures en moyenne). L'examen des données de la période 2013-2019 révèle une légère progression de la situation en faveur des femmes (3,8 %).

Tableau 20 : Titulaires d'un DEP et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le sexe au 31 mars 2019

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine – Titulaires d'un DEP	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (h)	41,8	42,1	42,3	42,6	42,3	1,2
Travailleuses (h)	36,6	37,0	37,4	37,9	38	3,8
Ensemble (h)	39,8	40,3	40,5	40,8	40,6	2,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 21 présente les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus. En 2019, dans 12 programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus parmi les personnes en emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Pour l'ensemble des programmes (ASP et DEP), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 40,6.

Tableau 21 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus au 31 mars 2019

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5092	Forage et dynamitage	51	5,9	58,1
5274	Conduite de machines de traitement du minerai	46	39,1	53,7
5253	Forage au diamant	79	5,1	52,9
5261	Extraction de minerai	208	8,7	52,3
5291	Transport par camion	2 102	11,08	51,4
5353	Mécanique spécialisée d'équipement lourd	49	0,0	49,1
5354	Production animale	173	45,7	47,8
5791	Trucking	84	9,5	47,8
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	456	10,1	47,3
5220	Conduite d'engins de chantier	221	3,2	46,5
5189	Abattage et façonnage des bois	159	5,7	46,3
5331	Mécanique d'engins de chantier	286	2,1	46,3

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 22 dresse la liste des programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36. Au 31 mars 2019, dans 10 programmes d'études (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36. On constate que ce sont des programmes où la proportion de femmes était élevée.

Tableau 22 : Les programmes où le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36 au 31 mars 2019

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5827	Interior Decorating and Visual Display	122	79,5	35,9
5339	Esthétique	586	99,2	35,8
5173	Fleuristerie	69	91,3	35,7
5841	Pharmacy Technical Assistance	88	76,1	35,6
5349	Épilation	238	98,7	35,5
5226	Secrétariat juridique	70	97,1	35,5
5227	Secrétariat médical	309	98,4	35,4
5326	Photographie	65	70,8	35,4
5144	Assistance dentaire	424	96,5	35,3
5568	Electrolysis	54	100,0	34,9

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Les données exposent un écart entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes, et mettent en relief le fait que le nombre d'heures travaillées est plus élevé chez ces derniers. Un survol des données ventilées par programmes révèle que cette différence varie aussi selon le type de profession exercée.

La poursuite des études des personnes diplômées en emploi

Le tableau 23 présente les personnes diplômées considérées comme en emploi. Parmi les personnes diplômées qui faisaient partie de la catégorie « en emploi » au 31 mars 2019, la majorité travaillait uniquement à temps plein, soit 87,7 % des titulaires d'un DEP et 85,4 % des titulaires d'une ASP.

Tableau 23 : Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2017-2018 considérées comme en emploi au 31 mars 2019

Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2015-2016 considérées comme en emploi au 31 mars 2019	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion de personnes uniquement en emploi à temps plein	87,7	85,4
Proportion de personnes uniquement en emploi à temps partiel	8,1	9,8
Proportion de personnes à la fois en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	3,0	3,6
Proportion de personnes à la fois en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	1,2	1,2
Total	100,0	100,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate ici une forte intégration au marché du travail des personnes diplômées de la formation professionnelle. La prochaine section présente l'emploi à temps plein en lien avec la formation reçue.

L'emploi à temps plein en rapport avec la formation reçue

Le tableau 24 expose les données de l'emploi à temps plein en lien avec le DEP. Chez les personnes titulaires d'un DEP en emploi à temps plein, la proportion de celles qui occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec la formation était de 79,1 % en 2019 (77,7 % en 2018). L'analyse des données sur cinq ans démontre une diminution de l'emploi en lien avec le DEP (-0,9) durant la période 2013-2019.

Tableau 24 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	78,9	75,2	76,5	78,0	79,7	1,0
Travailleuses (%)	81,4	75,9	75,9	77,1	78,2	-3,9
Ensemble (%)	79,8	75,4	76,3	77,7	79,1	-0,9

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 25 expose les données de l'emploi à temps plein en lien avec une ASP. La proportion de personnes titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps plein qu'elles considèrent comme ayant un rapport avec leurs études était de 74,3 % en 2019 (71,9 % en 2018). L'analyse des données sur cinq ans démontre une diminution de l'emploi en lien avec l'ASP (-6,1) durant la période 2013-2019.

Tableau 25 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps plein

Titulaires d'un DEP en emploi à temps plein	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	80,3	78,4	78,7	74,3	77,8	-3,1
Travailleuses (%)	77,4	73,3	73,0	68,7	69,4	-10,3
Ensemble (%)	79,1	76,3	76,4	71,9	74,3	-6,1

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On remarque ici que les emplois à temps plein occupés par la majorité des personnes diplômées avaient un lien avec la formation reçue. Toutefois, l'analyse des données sur cinq ans démontre une diminution de l'emploi en rapport avec la formation reçue durant la période 2013-2019. La prochaine section permet de décrire les données relatives à l'emploi permanent.

L'emploi permanent⁸ à temps plein

Le tableau 26 présente le statut d'emploi des personnes diplômées. Au 31 mars 2019, parmi les personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillaient à temps plein, la proportion de celles qui occupaient un emploi permanent était de 98,6 % chez les titulaires d'un DEP et de 98,1 % chez les titulaires d'une ASP.

Tableau 26 : Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2019

Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps plein au 31 mars 2019	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	98,6	97,8
Travailleuses (%)	98,6	98,6
Ensemble (%)	98,6	98,1

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On note que la majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillaient à temps plein ont obtenu un emploi permanent. La prochaine section permet d'examiner les données relatives à la catégorie « emploi à temps partiel ».

⁸ Aux fins de la présente enquête, l'emploi permanent se caractérise par le fait qu'il ne comporte aucune limite quant à sa durée.

L'emploi à temps partiel

Les tableaux 27 et 28 permettent d'explorer les données relatives au travail à temps partiel. Au 31 mars 2019, parmi les titulaires d'un DEP en emploi, 9,3 % travaillaient à temps partiel (10,1 % en 2018). Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 10,9 % (10,8 % en 2018).

Tableau 27 : Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars

Titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	7,1	7,9	7,0	5,6	4,9	-31,0
Travailleuses (%)	21,8	24,9	21,2	16,4	15,2	-30,3
Ensemble (%)	13,1	14,9	13,0	10,1	9,3	-29,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Tableau 28 : Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars

Titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel parmi ceux qui occupaient un emploi au 31 mars	2011	2012	2013	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	8,5	5,9	7,6	7,9	5,4	-36,5
Travailleuses (%)	19,9	21,6	21,8	14,6	17,8	-10,7
Ensemble (%)	13,7	13,1	13,9	10,8	10,9	-20,1

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Chez les titulaires d'un DEP, de même que chez les titulaires d'une ASP, on observe un écart récurrent entre le taux d'emploi à temps partiel des femmes et celui des hommes. En 2019, le taux d'emploi à temps partiel pour les titulaires d'un DEP était de 4,9 % pour les hommes et de 15,2 % pour les femmes. Pour les titulaires d'une ASP, ces taux étaient de 5,4 % et de 17,78 % respectivement.

L'analyse des données sur les cinq dernières années d'enquêtes démontre aussi une augmentation du travail à temps partiel chez les hommes, alors que celui-ci diminue chez les femmes. Force est de constater que la proportion de femmes qui travaillaient à temps partiel est plus élevée. Toutefois, l'analyse des données sur les cinq dernières années d'enquêtes démontre une tendance à la baisse du travail à temps partiel chez les femmes. La prochaine section permet d'examiner les données relatives à ce type d'emploi en rapport avec la formation reçue.

L'emploi à temps partiel en rapport avec la formation reçue

Parmi les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel au 31 mars 2019, 67 % occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec la formation reçue. Ce pourcentage est plus élevé parmi les travailleuses (71 %) que parmi les travailleurs (58 %). L'examen des données des cinq dernières enquêtes révèle une diminution du taux de diplômés dont l'emploi à temps partiel a un lien avec le DEP.

Tableau 29 : Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	60,1	56,8	54,45	57,3	58,0	-3,5
Travailleuses (%)	77,2	76,9	71,8	71,8	71,0	-8,0
Ensemble (%)	71,8	70,6	66,4	67,1	67,0	-6,7

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 30 présente les données relatives à l'emploi à temps partiel en rapport avec l'ASP. La proportion des titulaires d'une ASP en emploi à temps partiel au 31 mars 2019 qui occupaient un emploi considéré comme ayant un rapport avec leurs études était de 56 %. Ce pourcentage est plus élevé parmi les travailleurs (65,3 %) que parmi les travailleuses (52,5 %). L'examen des données des cinq dernières enquêtes montre, tout comme pour le DEP, une diminution du taux de diplômés dont l'emploi à temps partiel est lié à la formation reçue.

Tableau 30 : Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux qui travaillaient à temps partiel au 31 mars	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	60,7	63,4	63,3	61,3	65,3	7,6
Travailleuses (%)	68,5	63,0	62,4	55,7	52,5	-23,4
Ensemble (%)	65,9	63,1	62,7	57,97	56,0	-15,0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Il est à noter que l'emploi à temps partiel est aussi le plus souvent lié à la formation reçue, et ce, particulièrement chez les femmes titulaires du DEP. Toutefois, on observe une légère tendance à la baisse quant au lien de l'emploi à temps partiel avec la formation reçue durant la période 2013-2019. La prochaine section expose les données relatives à l'emploi permanent à temps partiel.

L'emploi permanent à temps partiel

Le tableau 31 expose les données relatives à l'emploi à temps partiel en lien avec le statut. En 2019, la proportion de personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent, parmi celles qui travaillaient à temps partiel, était de 35,6 % chez les titulaires d'un DEP et de 60,5 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP en emploi à temps partiel, les hommes et les femmes occupaient un emploi permanent dans une proportion de 35,3 % et de 35,7 % respectivement. Chez les titulaires d'une ASP, les proportions étaient de 67,1 % pour les hommes et de 57,9 % pour les femmes.

Tableau 31 : Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2019

Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2017	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	35,3	67,1
Travailleuses (%)	35,7	57,9
Ensemble (%)	35,6	60,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate que parmi les personnes diplômées qui détenaient un emploi à temps partiel, la majorité occupait un poste permanent. La prochaine section présente les données relatives au salaire hebdomadaire brut moyen.

Le salaire hebdomadaire brut moyen pour un emploi salarié à temps plein

Le tableau 32 présente les données ayant trait au salaire des personnes diplômées qui travaillaient à temps plein. Au 31 mars 2019, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 840 \$ (799 \$ en 2018).

Les travailleuses titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2019, tous programmes confondus, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des travailleurs, soit 706 \$, en comparaison de 923 \$. Annualisé, cet écart représente 11 284 \$, et l'examen des données des cinq dernières enquêtes révèle que l'écart entre le salaire des hommes et des femmes a augmenté durant la période 2013-2019.

Tableau 32 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (\$/semaine)	797	790	826	876	923	15,8
Travailleuses (\$/semaine)	592	596	627	669	706	19,3
Ensemble (\$/semaine)	723	724	755	799	840	16,2
Écart annualisé (\$)	10 660	10 088	10 348	10 764	11 284	5,9

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 33 présente les données relatives au salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein. La rémunération hebdomadaire brute moyenne des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 991 \$ en 2019 (850 \$ en 2018). Les femmes titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2019, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des hommes dans la même situation : 682 \$ en comparaison de 1 019 \$, soit un écart annualisé de 17 524 \$. Les données des cinq dernières enquêtes révèlent un accroissement de cet écart.

Tableau 33 : Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (\$/semaine)	817	880	913	960	1019	24,7
Travailleuses (\$/semaine)	606	634	673	701	682	12,5
Ensemble (\$/semaine)	722	779	818	850	991	37,3
Écart annualisé (\$)	10 972	12 792	12 480	13 468	17 524	59,7

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On constate ici un écart entre le salaire des femmes et celui des hommes. Les données présentées dans les sections précédentes ont aussi permis de remarquer des différences concernant l'emploi à temps plein et le nombre moyen d'heures travaillées par semaine. Cette différence quant au salaire brut moyen des hommes et des femmes pourrait ainsi s'expliquer en partie par le fait que le nombre d'heures travaillées par semaine était de 42,3 pour les hommes, comparativement à 37,4 pour les femmes, ce qui représente un écart de 4,9 heures. On remarque aussi que les hommes se sont inscrits dans une plus grande proportion à des programmes de formation qui mènent généralement à des emplois mieux rémunérés⁹.

⁹ Plusieurs facteurs influencent la rémunération. Pour approfondir le sujet, des tableaux complémentaires accessibles en ligne sur le site du Ministère figurent en annexe de ce document. Plusieurs de ces tableaux présentent des données différenciées selon le sexe. Notamment, le tableau 5 expose les données relatives à la situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programmes et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête.

Les emplois multiples

Le tableau 34 expose les données qui concernent l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein. Au 31 mars 2019, 6,3 % des titulaires d'un DEP qui détenaient un emploi salarié à temps plein occupaient plus d'un emploi. Cette proportion était de 6,4 % pour les hommes et de 6,2 % pour les femmes, et la tendance est à la hausse pour l'emploi multiple.

Tableau 34 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein

Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	6,1	7,5	7,6	6,9	6,4	4,9
Travailleuses (%)	6,4	7,5	8,0	6,8	6,2	-3,1
Ensemble (%)	6,2	7,5	7,8	6,8	6,3	1,6

Source: Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 35 expose les données relatives à l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel. En 2019, 13,6 % des titulaires d'un DEP qui détenaient un emploi salarié à temps partiel occupaient plus d'un emploi. Chez les hommes, cette proportion était de 11,1 %, alors qu'elle était de 14,6 % chez les femmes, et l'on observe une croissance de ce phénomène.

Tableau 35 : Proportion de l'emploi multiple chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel

Proportion des cas de double emploi chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
Travailleurs (%)	12,5	14,3	15,0	9,8	11,1	-11,2
Travailleuses (%)	15,2	15,4	16,9	14,9	14,6	-3,9
Ensemble (%)	14,4	15,0	16,34	13,3	13,6	-5,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On remarque que parmi les personnes titulaires d'un DEP, la proportion de personnes qui occupent plus d'un emploi est en croissance. Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

L'emploi à son compte

Au 31 mars 2019, parmi l'ensemble des titulaires d'un DEP en emploi, la proportion de ceux qui travaillaient à leur compte était de 6,3 %.

Chez les titulaires d'une ASP, cette proportion était de 18,8 %.

Tableau 36 : Proportion, au 31 mars 2019, des titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi

Proportion, au 31 mars 2019, de titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux qui avaient un emploi	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP*
Proportion par rapport à l'ensemble des personnes en emploi (%)	6,3	18,8

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

*Rappelons que ce calcul ne prend pas en considération les titulaires d'une ASP du programme *Lancement d'une entreprise*.

Le tableau 37 dresse la liste des programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée. Au 31 mars 2019, dans six programmes de DEP ou d'une ASP (qui comptent au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête), 30 % ou plus des personnes diplômées étaient en emploi à leur compte.

Tableau 37 : Les programmes dont la proportion de personnes diplômées travaillant à leur compte est la plus élevée

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi (%)	Emploi à son compte (%)*
5809	Construction Business Management	62	62,7	73,8
5309	Gestion d'une entreprise de la construction	340	85,4	52,5
5326	Photographie	65	76,9	37,3
5323	Représentation	461	71,0	31,7
5173	Fleuristerie	69	73,7	31,4
5821	Professional Sales	338	42,2	30,5

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

*Ces taux sont calculés par rapport à l'ensemble des personnes diplômées en emploi. Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

On constate que le travail à son compte est plus concentré dans certains programmes de formation. À titre d'exemple, parmi les 63 titulaires de l'ASP « 5809 Construction Business Management », 73,8 % travaillaient à leur compte. De même, on remarque que parmi les 340 titulaires de l'ASP « 5309 Gestion d'une entreprise de la construction », 52,5 % travaillaient à leur compte. La prochaine section présente les données relatives à l'emploi salarié en fonction de la taille des entreprises.

La taille des entreprises

Le tableau 38 présente les données qui ont trait à la taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées. Au 31 mars 2019, parmi les titulaires d'un DEP ou d'une ASP, 38 % des personnes qui occupaient un emploi salarié travaillaient pour des entreprises comptant moins de 100 employés (40,4 % en 2018), tandis que 25,4 % occupaient un emploi dans des entreprises de 500 employés et plus (22,2 % en 2018).

Tableau 38 : La taille des entreprises au sein desquelles travaillaient les personnes diplômées

Taille des entreprises	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2018
De 1 à 25 employés (%)	41,5	42,1	40,7	26,9	25,1	-39,5
De 26 à 99 employés (%)	21,3	21,4	21,4	13,5	12,9	-39,4
De 100 à 499 employés (%)	17,6	18,2	18,0	12,1	13,1	-25,6
500 employés et plus (%)	19,6	18,4	20,0	22,2	25,4	29,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

On remarque que la majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle ont trouvé un emploi dans une PME (entreprise de moins de 100 employés), et que la proportion de diplômés travaillant au sein d'entreprises de 500 employés et plus est en décroissance. La prochaine section permettra de détailler certains résultats en vue des constats généraux.

La situation d'emploi des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2019 comparativement à celle au 31 mars 2019

Pour que les données sur la situation d'emploi reflètent de façon plus correcte la réalité de certains programmes, les nouveaux diplômés ont aussi été interrogés sur leur situation d'emploi au 1^{er} juin de l'année de l'enquête. Cette information complémentaire permet de mieux comprendre les dynamiques de l'emploi selon le temps de l'année.

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin 2019

Les tableaux 39 et 40 permettent de mieux comprendre la situation des titulaires d'un DEP et d'une ASP au 1^{er} juin. Au 1^{er} juin 2019, la répartition des titulaires d'un DEP de la promotion de 2017-2018 était la suivante : 78 % étaient en emploi, 4 % étaient à la recherche d'un emploi, 13,3 % poursuivaient des études et 4,8 % étaient considérés comme inactifs. L'examen des données collectées entre 2013 et 2019 permet d'observer une diminution de la proportion des titulaires d'un DEP en emploi et à la recherche d'un emploi, et une augmentation de celle des titulaires qui poursuivent leurs études ou qui connaissent une période d'inactivité.

Tableau 39 : Situation des titulaires d'un DEP au 1^{er} juin

En emploi (%)	77,5	74,7	75,2	77,0	78,0	0,6
À la recherche d'un emploi (%)	7,4	7,7	5,9	4,9	4,0	-45,9
Aux études (%)	11,1	13,1	14,4	13,6	13,3	19,8
Personnes inactives (%)	3,9	4,5	4,5	4,6	4,8	23,1
Total	100	100	100	100	100	0

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Quant aux titulaires d'une ASP, 74,2 % étaient en emploi au 1^{er} juin 2019, 4,5 % étaient à la recherche d'un emploi, 16 % poursuivaient des études et 5,2 % étaient considérés comme inactifs. L'examen des données collectées entre 2013 et 2019 permet d'observer une diminution de la proportion de titulaires d'une ASP en emploi et une augmentation de la proportion de titulaires qui sont à la recherche d'un emploi, qui poursuivent leurs études ou qui connaissent une période d'inactivité.

Tableau 40 : Situation des titulaires d'une ASP au 1^{er} juin

Situation des titulaires d'une ASP au 1 ^{er} juin	2013	2015	2017	2018	2019	% Variation 2013-2019
En emploi (%)	82,9	78,9	72,9	72,4	74,2	-10,5
À la recherche d'un emploi (%)	5,7	6,7	6,6	5,7	4,5	-21,1
Aux études (%)	7,8	10,3	15,3	17,0	16,0	105,1
Personnes inactives (%)	3,5	4,2	5,2	4,9	5,2	48,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Le tableau 41 dresse la liste des programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin sont les plus élevés. On observe un écart de 15 points de pourcentage ou plus entre la proportion de personnes en emploi au 1^{er} juin 2019 et celles en emploi au 31 mars 2019 pour cinq programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP. Il s'agit essentiellement de programmes associés à des emplois saisonniers.

Tableau 41 : Programmes d'études pour lesquels les écarts entre la proportion de personnes diplômées à l'emploi au 31 mars et au 1^{er} juin sont les plus élevés

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi au 31 mars 2017 (%)	Personnes diplômées en emploi au 1 ^{er} juin 2017 (%)	Écart (%)
5288	Horticulture et jardinerie	222	56,1	78,6	22,4
5306	Aménagement de la forêt	57	53,6	73,4	19,8
5343	Préparation et finition de béton	107	59,8	78,7	18,8
5320	Réalisation d'aménagements paysagers	93	46,2	63,0	16,8
5215	Restauration de maçonnerie	64	69,0	85,7	16,6

Source : Ministère de l'Éducation. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, rapport de l'enquête 2019*. La situation d'emploi des personnes diplômées de 2017-2018. Direction de la recherche et de l'analyse économique, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique.

Constats généraux

Les données du rapport de l'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* permettent d'établir plusieurs constats au sujet des tendances actuelles du marché du travail.

L'intégration des diplômés de la formation professionnelle au marché du travail

La majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle qui travaillent à temps plein occupent un emploi en lien avec leur formation et ont obtenu un emploi permanent. La majorité d'entre elles trouvent un emploi au sein d'une PME (entreprise de moins de 100 employés). Plusieurs font aussi le choix de travailler à leur compte. Toutefois, certains programmes de formation et les professions auxquelles mènent ces programmes sont plus susceptibles de générer des entrepreneurs.

Des jeunes qui concilient travail et études

On remarque une décroissance du taux de chômage des diplômés. Cependant, la proportion de diplômés qui font partie de la population active tend aussi à décroître. Il faut dire que la proportion de personnes diplômées qui souhaitent poursuivre leurs études est en augmentation, notamment chez les personnes titulaires d'un DEP âgées de 19 ans ou moins. Or, la majorité des personnes diplômées qui souhaitent poursuivre leurs études doivent concilier ce projet avec un travail à temps partiel.

La situation des femmes sur le marché du travail

Parmi les personnes diplômées de la formation professionnelle, on observe que le taux d'emploi à temps plein est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Un écart persiste entre le taux d'emploi à temps plein des femmes et celui des hommes, et le nombre d'heures travaillées est plus élevé chez ces derniers. Sous l'angle de l'emploi à temps partiel, la tendance s'inverse : la proportion de femmes diplômées qui travaillent à temps partiel est plus élevée que celle des hommes. De plus, celles-ci occupent souvent plus d'un emploi. Ces différences se répercutent sur les salaires, qui sont plus élevés chez les hommes. Le type de profession exercée explique par ailleurs en partie l'écart salarial observé entre les hommes et les femmes.

Présentation détaillée des résultats

Résultats d'ensemble (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel, par types de diplôme et selon le sexe, au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2019, 2018 et 2017)

Résultats par secteurs de formation et programmes (Situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2019, 2018 et 2017)

Annexe : Liste des tableaux additionnels accessibles en ligne

Les tableaux suivants sont accessibles en formats PDF (pour impression) et HTML (qui permet l'importation dans un tableur pour manipulation) sur le site du Ministère. Les tableaux des quatre enquêtes précédentes sont également accessibles en format HTML. Soulignons que les programmes (les numéros de code, notamment) ont été actualisés en fonction de la situation existante en mai 2019, et ce, tant pour les tableaux de l'enquête de 2019 que pour ceux des enquêtes des années précédentes disponibles en HTML.

Tableau 1 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par types de diplôme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019

Tableau 2 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par régions administratives et selon le sexe, au 31 mars 2019

Tableau 2.1 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par régions administratives et selon le sexe, au 31 mars 2019

Tableau 3 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteurs de formation, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019

Tableau 3.1 Situation des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par secteurs de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019

Tableau 3.2 Situation des personnes titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par secteurs de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019

Tableau 4 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par régions administratives et par secteurs de formation, au 31 mars 2019

Tableau 5 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programmes et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019

- Tableau 6** Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteurs de formation et par programmes, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin 2019
- Tableau 7** Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par régions administratives, par secteurs de formation et par programmes, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019
- Tableau 8** Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par régions administratives, par secteurs de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars 2019
- Tableau 9** Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteurs de formation et par programmes regroupés pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin 2019

Estimation de la qualité des indicateurs (les couleurs)

Les tableaux additionnels de l'enquête 2019 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* comportent des couleurs pour donner une indication sur la précision des estimateurs : bonne, en vert; moyenne, en jaune; et faible, en rouge.

Basés sur l'erreur-type (ET) ajustée pour une population finie, les niveaux de précision sont définis ainsi :

- vert : l'ET ajustée est inférieure ou égale à 2,5;
- jaune : l'ET ajustée est supérieure à 2,5 et inférieure ou égale à 5,0;
- rouge : l'ET ajustée est supérieure à 5,0.

Deux indicateurs font exception à cette règle : le salaire hebdomadaire moyen et la durée de la recherche, en semaines, pour l'obtention de l'emploi à temps plein.

Pour le salaire, la règle est la suivante :

- vert : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente 5 % ou moins du salaire moyen;
- jaune : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente plus de 5 % et moins de 10 % du salaire moyen;
- rouge : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente 10 % ou plus du salaire moyen.

Au sujet de la durée de la recherche (en semaines) pour l'obtention de l'emploi à temps plein, la règle est :

- vert : l'ET ajustée est inférieure ou égale à 1 semaine;
- jaune : l'ET ajustée est supérieure à 1 et inférieure ou égale à 2 semaines;
- rouge : l'ET ajustée est supérieure à 2 semaines.

Finalement, pour tous les indicateurs qui représentent un pourcentage, les 0 (zéro) et les 100 (cent) sont systématiquement mis en rouge, ces valeurs étant considérées comme de faibles précisions par défaut.

